



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Bernadette Chambinaud
Conseillère spéciale
Tél : 05 55 11 43 52 / 06 36 50 08 82
Mél : ce.cabinet@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Cabinet de la rectrice

Limoges, le 29 Août 2022

La rectrice
à

Monsieur Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la CREUSE
Conseiller départemental
Hôtel de Ville
BP 74
23400 BOURGANEUF

Monsieur le Sénateur,

Vous avez adressé, le 4 juillet, un courrier à monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse afin de relayer les inquiétudes des parents d'élèves de l'école élémentaire de Felletin qui demandent l'ouverture d'une 5^{ème} classe à l'école élémentaire afin d'assurer aux enfants les meilleures conditions d'accueil et de travail.

Monsieur le ministre m'a transmis votre correspondance ainsi que la copie de sa réponse. Pour ma part, je souhaite vous apporter des précisions sur les effectifs de l'école de Felletin.

Je peux tout d'abord vous assurer que la plus grande attention a été portée par monsieur l'IA-DASEN à l'école de Felletin dont le maire a été reçu en audience, accompagné d'une délégation, le 30 juin dernier.

Un suivi des effectifs prévisionnel a été régulièrement assuré depuis décembre 2021 puisqu'il conditionne les décisions d'ouverture et de fermeture des classes.

La dernière observation des effectifs, datée du 26 août, fait état de 99 élèves répartis ainsi à la rentrée :

- 22 en CP / CE1
- 25 en CE1 / CE2
- 27 en CE2 / CM1
- 25 en CM2

Ces dernières données justifient la décision de ne pas procéder à l'ouverture d'une 5^{ème} classe, l'effectif moyen permettant d'offrir aux élèves des conditions favorables à leur réussite scolaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de toute ma considération.


Carole Drucker-Godard